



DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 23 octobre 2023

CD20231023_2
id. 3150

Le 23 octobre 2023 à 09h30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.

Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 16

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNÉ, Mme COLOMBIÉ, M. CROS, Mme DELBREIL, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, M. DESCAZEUX, Mme DUCASSÉ, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIÈGE, Mme MORVAN, Mme NÈGRE, M. PÉCOU, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIÈRES, M. WEILL.

Sont représentés :

M. ASTRUC (pouvoir à M. BERTELLI), M. BÉSIERS (pouvoir à Mme COLOMBIÉ).

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DÉLIBÉRATION

MODIFICATION DES COMMISSIONS D'ÉTUDE

Par délibérations de l'Assemblée départementale du 15 juillet 2021 et du 27 octobre 2021, le conseil départemental a adopté la création et la composition des commissions d'étude thématiques à caractère permanent :

- 1^{ère} commission : finances
- 2^{ème} commission : personnel, affaires générales
- 3^{ème} commission : éducation, enseignement supérieur, sport
- 4^{ème} commission : mobilités, infrastructures, routes
- 5^{ème} commission : solidarité, santé, habitat
- 6^{ème} commission : aménagement, innovation, numérique, ruralité, contractualisation
- 7^{ème} commission : agriculture, agro-alimentaire, irrigation, circuits courts
- 8^{ème} commission : transition écologique, eau, déchets
- 9^{ème} commission : culture, patrimoine, langue occitane
- 10^{ème} commission : économie, emploi, insertion, tourisme

Chaque commission comprend 9 membres désignés. Leur composition a toujours été réalisée lors des séances précédentes dans le respect d'un principe de représentation proportionnelle, reflétant ainsi la composition de l'Assemblée départementale et a assuré à chacune des tendances représentées en son sein, la possibilité d'avoir au moins un représentant dans chaque commission.

Depuis le début de la mandature, une évolution profonde des préoccupations publiques a été constaté, ce qui oblige l'Assemblée départementale, aujourd'hui, à réajuster la composition et la structuration de ses commissions d'études pour gagner en efficacité.

À presque mi-mandat, il convient d'adapter les organisations aux politiques départementales, qui ont évolué depuis deux ans.

La prégnance des questions sur le changement climatique, la transition écologique, la ressource en eau ou encore le soutien au monde agricole nécessitent ainsi des ajustements pour mieux appréhender ces questions.

Il a donc été pensé que le resserrement des commissions d'études, dont il est proposé un nombre passant de 10 à 7 et l'établissement de nouveaux périmètres dans ces commissions, permettraient un meilleur travail en commission et une présence plus soutenue des conseillers départementaux dans leur diversité.

Certaines commissions demeurent inchangées dans leur intitulé, d'autres sont modifiées dans leur périmètre de compétences, mais toutes les commissions font l'objet d'un élargissement dans leur composition. Ainsi, le nombre de membres serait désormais fixé à 11 par commission.

Il en résulterait alors 7 commissions d'étude dont Monsieur le Président propose les intitulés suivants et le nombre de membres :

Commissions d'étude	Périmètre	Composition
1 ^{ère} commission : finances	périmètre d'étude identique	11
2 ^{ème} commission : personnel, affaires générales, emploi	périmètre d'étude modifié	11
3 ^{ème} commission : mobilités, infrastructures, routes et aménagement du territoire	périmètre d'étude modifié	11
4 ^{ème} commission : solidarité, santé, habitat et insertion	périmètre d'étude modifié	11
5 ^{ème} commission : agriculture, transition écologique, agro-alimentaire, eau potable, assainissement, déchets	périmètre d'étude modifié	11
6 ^{ème} commission : éducation, enseignement supérieur, culture, patrimoine et sports	périmètre d'étude modifié	11
7 ^{ème} commission : ruralité, économie, tourisme, développement numérique et irrigation	périmètre d'étude modifié	11

Ainsi, concernant les nominations, Monsieur le Président rappelle d'une part, que celles-ci sont faites au scrutin secret, sauf décision à l'unanimité du conseil départemental de déroger à ce mode de scrutin et d'autre part, que si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir ou si une seule liste a été présentée après appel à candidatures, les nominations prennent effet immédiatement (conformément à l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales).

Immédiatement après avoir été nommées, les commissions d'études concernées et ce conformément au règlement intérieur, doivent se réunir sous la présidence de leur doyen d'âge. Elles désignent leur Président, leur vice-Président et leur secrétaire.

Les désignations sont alors faites soit d'un commun accord au sein de chaque commission, soit si un commissaire le demande, selon les dispositions en conformité avec l'article L.3121.15 du code général des collectivités territoriales.

L'Assemblée départementale est invitée à procéder aux modifications de ces nouvelles commissions d'étude telles que proposées supra, à en désigner leurs membres et à en déterminer leur organisation.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.3121-15,

Vu les délibérations du conseil départemental du 15 juillet 2021 et du 27 octobre 2021 relatives à la création et à la composition des commissions d'étude,

Vu le règlement intérieur et notamment l'article 52,

Vu l'amendement déposé auprès de Monsieur le Président à l'ouverture de la séance par Madame Any Delcher et Monsieur Romain Lopez relatif à la modification des commissions d'étude,

Considérant l'avis défavorable rendu par la commission « personnel, affaires générales », sur l'examen de l'amendement,

Après en avoir délibéré et procédé au scrutin public,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Rejette à la majorité l'amendement portant modification des commissions d'étude, présenté par Madame Any Delcher et Monsieur Romain Lopez :
(résultat de vote : « pour » : 8, « contre » : 16, « abstention » : 6)
- Adopte le nombre de commissions chargées de préparer les dossiers du conseil départemental, les intitulés, les périmètres comme suit et fixe le nombre de membres à 11 par commission :
 - 1^{ère} commission : finances
 - 2^{ème} commission : personnel, affaires générales, emploi
 - 3^{ème} commission : mobilités, infrastructures, routes et aménagement du territoire
 - 4^{ème} commission : solidarité, santé, habitat et insertion
 - 5^{ème} commission : agriculture, transition écologique, agro-alimentaire, eau potable, assainissement, déchets
 - 6^{ème} commission : éducation, enseignement supérieur, culture, patrimoine et sports

7^{ème} commission : ruralité, économie, tourisme, développement numérique et irrigation

Pour : 22

Contre : /

Abstention : 8

Adopté à la majorité.

- Après, appel à candidatures, considérant la constitution d'une seule liste pour chacune des commissions et après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions d'études suivantes :

1^{ère} Commission : Finances

Mme Valérie RABAULT
Mme Marie-Claude NÈGRE
Mme Dominique SARDEING
M. Mathieu ALBUGUES
M. Christian ASTRUC
M. Jean-Michel BAYLET
Mme Catherine BOURDONCLE
Mme Élisabeth CASTAGNÉ
M. Jean-Luc DEPRINCE
M. José GONZALEZ
Mme Liliane MORVAN

2^{ème} Commission : Personnel, affaires générales, emploi

Mme Marie-Claude NÈGRE
Mme Dominique SARDEING
M. Jean-Luc DEPRINCE
M. Jean-Michel BAYLET
M. Jérôme BEQ
Mme Élisabeth CASTAGNÉ
M. Emmanuel CROS
M. José GONZALEZ
Mme Clarisse HEULLAND
M. Romain LOPEZ
Mme Marie-José MAURIÈGE

3^{ème} Commission : Mobilités, infrastructures, routes et aménagement du territoire

M. Cédric VAISSIÈRES
M. Jean-Luc DEPRINCE
Mme Catherine BOURDONCLE
M. Mathieu ALBUGUES
M. Jérôme BEQ
M. Jean-Claude BERTELLI
M. Jean-Philippe BÉSIERS
Mme Any DELCHER
Mme Patricia DUCASSÉ
Mme Christiane LE CORRE
Mme Dominique SARDEING

4^{ème} Commission : Solidarité, santé, habitat et insertion

Mme Nadine SINOPOLI
M. José GONZALEZ
Mme Catherine BOURDONCLE
M. Jérôme BEQ
Mme Élisabeth CASTAGNÉ
M. Emmanuel CROS
Mme Patricia DUCASSÉ
Mme Clarisse HEULLAND
M. Romain LOPEZ
Mme Marie-José MAURIÈGE
Mme Marie Claude NÈGRE

5^{ème} Commission : Agriculture, transition écologique, agro-alimentaire, eau potable, assainissement, déchets

M. Alain BELLOC
Mme Anne IUS
M. Jérôme BEQ
M. Christian ASTRUC
M. Jean-Michel BAYLET
Mme Véronique COLOMBIÉ
Mme Sophie DELBREIL
M. Jean-Luc DEPRINCE
Mme Liliane MORVAN
Mme Dominique SARDEING
M. Michel WEILL

6^{ème} Commission : Éducation, enseignement supérieur, culture, patrimoine et sports

Mme Patricia DUCASSÉ
Mme Christiane LE CORRE
Mme Catherine BOURDONCLE
M. Jean-Claude BERTELLI
M. Ghislain DESCAZEAUX
Mme Marie-José MAURIÈGE
Mme Marie-Claude NÈGRE
M. Bernard PÉCOU
Mme Dominique SARDEING
Mme Nadine SINOPOLI
M. Cédric VAISSIÈRES

7^{ème} Commission : Ruralité, économie, tourisme, développement numérique et irrigation

Mme Anne IUS
M. Emmanuel CROS
M. José GONZALEZ
M. Jean-Michel BAYLET
M. Jean-Claude BERTELLI
M. Jean-Philippe BÉSIERS
Mme Catherine BOURDONCLE
Mme Sophie DELBREIL
M. Jean-Luc DEPRINCE
M. Ghislain DESCAZEAUX
Mme Christiane LE CORRE

Pour : 16
Contre : 8
Abstentions : 6

Adopté à la majorité.

- Prend acte, conformément à l'article 17 du règlement intérieur de la désignation dans chaque commission d'un(e) Président(e), d'un(e) vice-Président(e) et d'un(e) secrétaire, selon les modalités ci-après :

1^{ère} Commission : Finances

Président : Mme Valérie RABAULT

Vice-Président : Mme Marie-Claude NÈGRE

Secrétaire : Mme Dominique SARDEING

2^{ème} Commission : Personnel, affaires générales, emploi

Président : Mme Marie-Claude NÈGRE

Vice-Président : Mme Dominique SARDEING

Secrétaire : M. Jean-Luc DEPRINCE

3^{ème} Commission : Mobilités, infrastructures, routes et aménagement du territoire

Président : M. Cédric VAISSIÈRES

Vice-Président : M. Jean-Luc DEPRINCE

Secrétaire : Mme Catherine BOURDONCLE

4^{ème} Commission : Solidarité, santé, habitat et insertion

Président : Mme Nadine SINOPOLI

Vice-Président : M. José GONZALEZ

Secrétaire : Mme Catherine BOURDONCLE

5^{ème} Commission : Agriculture, transition écologique, agro-alimentaire, eau potable, assainissement, déchets

Président : M. Alain BELLOC

Vice-Président : Mme Anne IUS

Secrétaire : M. Jérôme BEQ

6^{ème} Commission : Éducation, enseignement supérieur, culture, patrimoine et sports

Président : Mme Patricia DUCASSÉ

Vice-Président : Mme Christiane LE CORRE

Secrétaire : Mme Catherine BOURDONCLE

7^{ème} Commission : Ruralité, économie, tourisme, développement numérique et irrigation

Président : Mme Anne IUS

Vice-Président : M. Emmanuel CROS

Secrétaire : M. José GONZALEZ

- Précise que l'annexe au règlement intérieur de l'Assemblée départementale sera en conséquence actualisée ;

Acte pris.

Envoyé en préfecture le 30/11/2023 Reçu en préfecture le 30/11/2023 Publié le 30/11/23 ID : 082-228200010-20231023-3278-DE-1-1

Le Président,

Michel WEILL